

# *l'encoche*

revue d'information  
de la commune de Montana



Décembre 2005 - N° 9

## *Message du Président*



# Message du Président

**L'Encoche** a interviewé M. Francis Tapparel, président de la commune de Montana; ce dernier a bien voulu partager quelques-unes de ses réflexions et de ses vues sur le futur proche de la collectivité qu'il dirige.

– L'Encoche: *Monsieur le Président, ce numéro de L'Encoche propose un dossier sur l'hôtellerie de la région. Les constats ne sont guère réjouissants. Comment un président de commune les reçoit-il et quelles propositions et idées compte-t-il mettre en œuvre pour remédier à ce bilan mitigé?*

Le Président: Dans le domaine de l'hôtellerie, la commune n'a pas beaucoup de moyens d'action. La fiscalité est du ressort du canton, et il est difficile d'intervenir dans ce domaine. Cependant, nous essayons de promouvoir l'hôtellerie de plusieurs manières. Tout d'abord avec les indices de construction: celui qui veut construire un hôtel aura un indice supérieur à celui d'un simple bâtiment immobilier. Notre règlement communal des constructions octroie une augmentation de l'indice d'utilisation de 0.35 pour les complexes hôteliers. Ensuite, nous agissons au niveau des plans de quartiers, comme celui de Tsarbouye situé au sud du lac de la Moubra, pour lequel nous demandons que soit construit un hôtel. Dans ce projet, sur chaque vente de mètre carré d'appartement, nous prenons une certaine somme qui sera affectée à l'hôtellerie, ceci pour encourager les promoteurs à construire le nouvel hôtel. Enfin, là où la commune, et surtout les six communes, peuvent agir, c'est dans la mise en place d'un cadre intéressant pour les touristes. Cela se fait par la construction d'infrastructures, mais aussi par des investissements dans les villages ou en station qui permettent une amélioration du cadre de vie des résidents et des hôtes. Pour ne donner qu'un exemple, les six communes ont investi dans les pistes de ski afin de les rendre compatibles avec les normes



Francis Tapparel  
Président de la Municipalité



nous allons accueillir l'armée britannique qui organisera ses courses avec l'exigence qu'elles soient homologuées par la FIS. Nous soutenons aussi des manifestations qui ont lieu à Crans-Montana et qui sont susceptibles d'attirer du monde, comme *le Terrific, les Semaines musicales, l'Open de Golf, le Jumping Horse Show* ou le *Caprices Festival*.

– L'Encoche: *A propos d'investissements, en est-il prévu pour les villages de Montana ?*

Le Président: Au village, nous prévoyons de revitaliser la route qui va de la route cantonale jusqu'à la maison bourgeoise. Là, nous voulons mettre en valeur la place Corinna Bille en la réaménageant. Un chef de projet a été désigné et les travaux pourraient commencer en 2006 déjà. Nous soumettrons cela au prochain budget afin que les aménagements déjà faits soient rapidement mis en valeur.

A Diogne, la place de la chapelle et le local de réunion réalisés en 2005 finalisent les infrastructures exécutées ces dernières années dans ce hameau.

De plus, nous allons revitaliser la route Henri-Roulet, à Corin, pour rendre cette partie du village encore plus attractive. A Corin toujours, la construction de la nouvelle école pourra également se faire rapidement; la décision concernant les subsides et surtout le feu vert du Département de l'éducation ont été donnés. Les travaux pourront débuter au printemps.

– L'Encoche: *Il semblerait que la commune serait intéressée au rachat de la maison Général Guisan, située entre Montana et la station ?*

Le Président: La propriété du Général Guisan et les terrains attenants appartiennent à la Confédération. Arma Suisse chargée de la vente nous l'a proposée. Actuellement des pourparlers sont en cours pour implanter un centre Glace - Golf - Glisse (GGG). D'autres projets sont également à l'étude. Cette



propriété, située pour la plus grande partie en zone militaire, représente une surface d'environ 40'000 m<sup>2</sup> sur juridiction de Montana et 32'000 m<sup>2</sup> sur Chermignon.

Avant d'entreprendre toute démarche, le Conseil souhaite tout d'abord régler la question de l'affectation de la zone.

– L'Encoche: *Hormis les projets et les réalisations sur sol communal, est-il prévu de prendre part à des projets intercommunaux?*

Le Président: Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons investi 3 millions de francs dans l'aménagement des pistes de ski. Mais ce n'est pas tout: depuis août 2005, nous avons créé une commission intercommunale, le Plan Directeur Intercommunal (ou PDI), chargée de définir les besoins en infrastructures de la région. Précisons cependant que le PDI, qui est formé de 6 conseillers communaux, un de chaque commune du Haut-Plateau, ne remplace pas la commission de coordination (commission rassemblant les six présidents de commune), mais la complète. Le projet du musée d'alpage de Colombire sera réalisé prochainement. L'aménagement actuel du musée va être complété par la construction de quatre ou cinq mayens, ce qui permettra de présenter l'histoire de la région et de ses traditions agropastorales.

– L'Encoche: *Une fusion des communes de Mollens, de Randogne et de Montana était à l'étude, mais a été abandonnée. Pourquoi cet abandon et quelles sont les options de remplacement?*

Le Président: Nous ne voulions pas créer de déséquilibre entre la Noble et la Louable Contrée. Notre but est plutôt de réunir les six communes. La nouvelle loi sur les communes nous permettrait de mettre sur pied une association de communes. Pratiquement, cette association fonctionnerait comme celle que nous connaissons déjà. La différence consiste en ce



qu'elle regrouperait un certain nombre de municipalités pour accomplir des tâches communes. Ainsi, si nous faisons une association des six communes du Haut-Plateau, chacune resterait indépendante et voterait un budget à allouer à l'association. Ce serait cette dernière qui, avec l'argent à disposition, essaierait d'atteindre les divers buts fixés dans les statuts. Cette solution serait, dans un premier temps, plus facile à mettre en place et contribuerait à un rapprochement appréciable des communes. Un groupe de travail, formé de conseillers et de citoyens de chacune des six communes (un conseiller et un citoyen par commune), s'emploie actuellement à définir les missions d'une telle association.

– L'Encoche : *Ce numéro de L'Encoche nous fait découvrir l'histoire de la Poste de Montana. Vous n'êtes pas sans savoir que, dans les villages avoisinants, beaucoup de bureaux postaux ont fermé; avez-vous eu vent de projets ou de décisions concernant celui de Montana ?*

Le Président: La commune, dans ce dossier, n'a pas vraiment de pouvoir de décision. Toutefois, nous avons toujours pu donner notre avis et jouer un rôle de médiateur. Nous savons que lorsque le gérant actuel de la Poste de Montana partira à la retraite, la Poste a prévu de fermer le bureau. Cependant, nous ne voulons pas laisser le village sans service postal. Deux solutions sont offertes par le géant jaune pour pallier à cette disparition: le service à domicile ou la création d'un espace ad hoc dans un commerce. A Corin, le service à domicile est déjà en vigueur et, après un petit temps d'adaptation, les habitants ont vite trouvé leurs marques. Toutefois, à Montana, nous voudrions privilégier la deuxième solution; en effet, nous sommes en contact avec la Poste et le gérant du Vis-à-Vis pour essayer de trouver un terrain d'entente.